Les Compagnons du Marais

LES CLÉS DE DEMAIN

Aux Compagnons du Marais, ils pansent les maux avec leurs mots

Créée en 1968, l'association dispose de 3 structures et héberge actuellement 120 personnes en grande difficulté. Nous avons passé une nuit avec ceux qui veillent sur elles.

« Quand on n'a plus rien, on savoure tous les petits bonheurs »

43

50

70

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

CHIFFRES CLÉS

- **122** admissions
- **87** suivis (relogement)
- **59 372** repas servis
- **10 874** passages à la Boutique de Jour (**237** personnes accueillies)
- **23** Évènements externes organisés (spectacle, sport, culture) soit **268** bénéficiaires
- **15** Évènements internes organisés (spectacle, débat, culture, santé) soit **498** bénéficiaires

Une équipe de 71 personnes s'est mobilisée en 2017

- **42** salariés **62 013** heures travaillées
- **28** stagiaires
- **1** service civique

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le rapport annuel d'activité est le reflet des services rendus aux usagers de nos structures associatives et la justification des dépenses de fonctionnement accordées par l'État. Ce rapport indique une vision précise concernant les effets collatéraux de notre société de consommation et ses répercussions sur nos populations fragiles auxquels nous nous devons de faire face et répondre au quotidien par des prises en charge spécifiques. Traiter nos usagers en tant qu'être humain en les accueillant et en les accompagnants dans un parcours de vie personnalisé, s'avère souvent une tâche délicate nécessitant des moyens plus humains (notamment en temps indispensable) que purement matériel ce que la programmation des lois de finances ne prend malheureusement pas en compte dans nos budgets (possibilité d'embauche de personnel adapté supplémentaire).

Économie, économie...

Le rapport d'activité ne reflète pas hélas non plus la somme de contraintes administratives de toutes natures qui par leur cumul sont des freins important au temps à consacrer pour chacun de nos usagers.

Malgré ces constats peux encourageants, notre rôle d'acteur social reste déterminant et essentiel pour assurer un minimum de solidarité et de dignité pour ces personnes en recherche d'identité et de citoyenneté.

Ch. HOUPIN

UN PROJET ASSOCIATIF BASÉ SUR DES PRINCIPES

✓ Faire respecter la dignité

L'objectif est de rendre et de préserver la dignité à la personne en détresse physique ou sociale ; c'est un devoir de notre part, un code de conduite majeur.

✓ Faire respecter la bientraitance

Cette démarche basée sur l'accompagnement global est de choisir avec l'usager les orientations dans le respect de ses choix, en fonction de ses besoins.

✓ Faire respecter la citoyenneté

L'association veillera à tous les échelons qui la composent que chaque personne ou usager de ces établissements soient considérés comme citoyens responsables selon le code éthique défini dans le projet de chaque établissement.

✓ Favoriser l'inclusion sociale

Elle concerne les secteurs économiques, sociaux, culturels et politiques de la société.

✓ Favoriser l'autonomie

L'objectif est d'élaborer avec le résident un projet de vie personnalisé.

✓ Favoriser l'accueil et l'accompagnement dans nos établissements

Une procédure variante qui doit sans cesse s'adapter aux différents profils des résidents

LES FAITS MARQUANTS DE L'ASSOCIATION EN 2017

✓ Gouvernance

- Modification du Conseil d'Administration : départ de Madame Sandrine VAN DER HAEGEN (Courtier en assurances).

✓ Hébergement/Sécurité

- Réunion de travail dans le cadre du plan de sécurité (Vigipirate).
- Rédaction de procédures dans le cadre de la mise en place du projet d'établissement du CHRS 148 (utilisation d'un défibrillateur, la conduite à tenir en cas d'incident physique, protocole d'intervention et d'évacuation d'incendie, gérer les situations de maltraitance, gérer une urgence médicale psychiatrique, admission d'un usager au CHRS 148).

✓ Démarche qualité

- Élaboration de fiches de poste pour l'ensemble des salariés.
- Modification du contrat de séjour des résidents du CHRS 148.
- Modification du règlement de fonctionnement des résidents du CHRS 148.
- Modification du livret d'accueil du CHRS 148.
- Modification de la charte des droits et des libertés de la personne accueillie du CHRS 148.
- Mise en place du projet d'établissement du CHRS 148 et engagement dans une démarche d'amélioration continue.

✓ Communication

- Création d'une plaquette pour l'Association.
- Création d'une plaquette pour le service AVDL.
- Élaboration du site internet de l'Association.
- Élaboration d'outil de communication (roll up, carte de visite).

✓ Partenariats

- Agglomération Creilloise du Sud de l'Oise (politique de la ville et mise en place des actions dans le cadre de la culture, santé, formation).
- Le collectif du grand Creillois (élaboration /rédaction) d'une convention pour signature en 2018).
- CHI (élaboration d'une convention pour signature en 2018).
- Mise en place d'un atelier d'écriture avec l'écrivain Patrick JUIFF.
- Signature de la convention avec le secours populaire.
- Signature de la convention avec le FC Chambly.
- Signature de la convention avec la ville de Monchy Saint Eloi.
- Signature de la convention avec l'ADARS.
- Signature de la convention avec à la MLVO (Mission Locale de la Vallée de l'Oise).
- En cours : partenariat avec AGIR.

✓ Gestion et Organisation

- Réorganisation de l'accompagnement socio-éducatif pour le CHRS 137 et 148.
- Mise en place du projet personnalisé pour le CHRS 137 et 148.
- Extension du parc informatique (installation de plusieurs postes de travail).
- Mise en place d'action d'amélioration dans le cadre du projet d'établissement du CHRS 148.

✓ Formations

- Plan de formation des salariés (dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion des emplois et des compétences).
- Analyses des pratiques (pour le service socio- éducatif).
- Formations individuelles (coordinateur, responsable Maison- Relais).
- Formation HACCP.
- Dans le cadre de la politique de la ville mise en place de la formation (Chemin vers et dans l'emploi) sur deux périodes.

✓ Inspection / contrôle

- Inspection de la DDCS en septembre 2017
- Commission de sécurité pour le CHRS 148

✓ Ressources humaines

- Intégration de Monsieur NAHARI Abdoulaye en Mai 2017 en CDI.
- Recrutement de Madame ESSEGHAIRI Mouna en CDD en remplacement de Madame LARROQUE Quitterie en arrêt maladie.

✓ Développement activités Projets

- Réponses aux appels à projet dans le cadre de la politique de la ville
- Proposition de projet AVDL dans le code du projet « SOLILOC ».

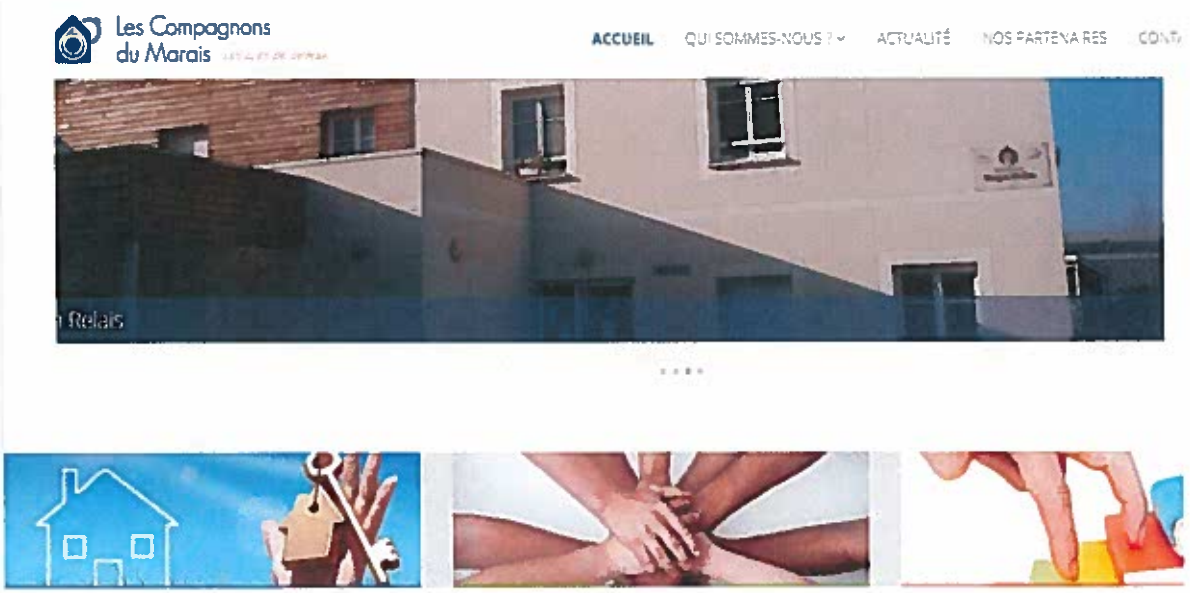

Extrait de la page d'accueil du site de l'Association : www.lescompagnonsdumarais.fr

LES DISPOSITIFS

Le centre d'hébergement est agréé pour accueillir des hommes isolés. Cette structure d'hébergement et d'accompagnement sociale est ouverte 24h/24 et 365 jours par an.

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017

- → La majorité des admissions ont entre 46-55 ans (41%), pour 38% pour les sortants
- → Les célibataires restent majoritaires pour les personnes admises 76 %, et 88 % sont sans activité professionnelle
- → 50 % des sortants étaient sans ressources à leur entrée, il n'y a aucune sortie sans ressources
- → 88 % des sortants bénéficiaient d'une couverture sociale contre 44 % à leur entrée
- → 56 % des départs sont volontaires (concernant les conditions de relogement 63 restent inconnues et 13% en accueil d'urgence, 12% avec un bailleur, 12% foyer jeune travailleur ou résidence sociale).

Les actions entreprises dans le cadre du projet d'établissement :

- La mise en place des binômes référents (que l'on peut retrouver dans le rapport du CHRS 137 détaillé)
- L'écoute et la mission de la satisfaction des usagers par le biais d'un questionnaire de satisfaction

Les actions menées (fiche action) et les mesures correctives définies dans le projet d'établissement :

- Un espace dédié à l'accueil Parent/enfant
- La rédaction d'une charte d'utilisation de l'outil informatique
- La sensibilisation des résidents en les faisant participer aux actions de sécurité
- l'information aux droits au logement
- l'organisation d'actions culturelles et de loisirs etc...).

Le CHRS 137 : hommes isolés

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017

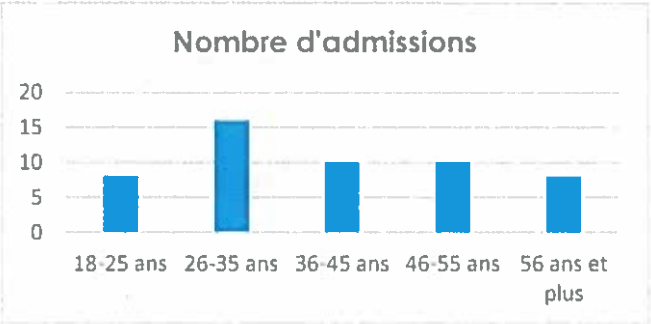

→ Nombre d'admission pour l'année : **52**

→ Les 26-35 ans représentent la tranche d'âge la plus représentée : **31 %**. C'est une évolution au sein du dispositif : les deux années précédentes, il s'agissait des 36-55 ans

→ **67 %** des résidents sont célibataires

→ **69 %** sont de nationalité française

→ **44 %** proviennent d'un dispositif d'urgence

→ **82 %** sont demandeurs d'emploi

→ **61 %** sont sans ressource : chiffre en hausse par rapport à 2016

→ **90 %** sont issus de la région Hauts de France

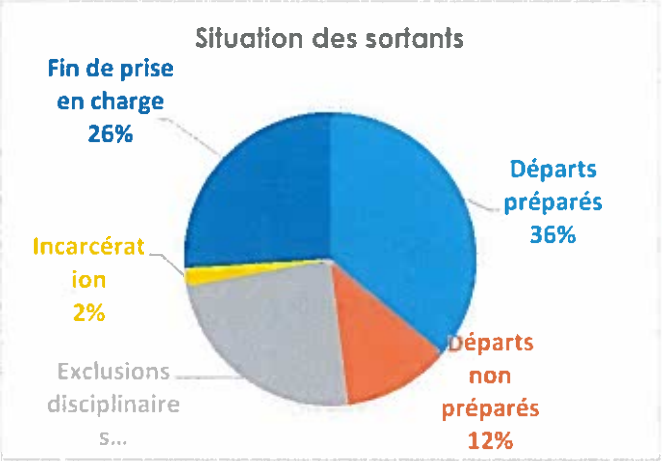

→ **41 %** sont issus de l'agglomération creilloise

→ **6** résidents quittent le CHRS avec un CDI et **22%** sans ressources

→ **98 %** avec une protection sociale (sécurité sociale, mutuelle, CMUC)

→ L'augmentation des bénéficiaires du RSA ou de l'allocation pôle emploi montre l'importance du travail social concernant l'ouverture des droits

→ **18 %** partent vers un bailleur public

→ **9 %** vers un bailleur privé

→ **13 %** vers une résidence sociale

→ **18 %** vers d'autres dispositifs d'insertion

→ **18 %** vers la famille

→ **15 %** vers une destination inconnue (donnée en baisse par rapport aux autres années)

Le centre d'hébergement est agréé pour accueillir des femmes isolées ou femmes avec enfants. Cette structure d'hébergement et d'accompagnement sociale est ouverte 24h/24 et 365 jours par an.

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017

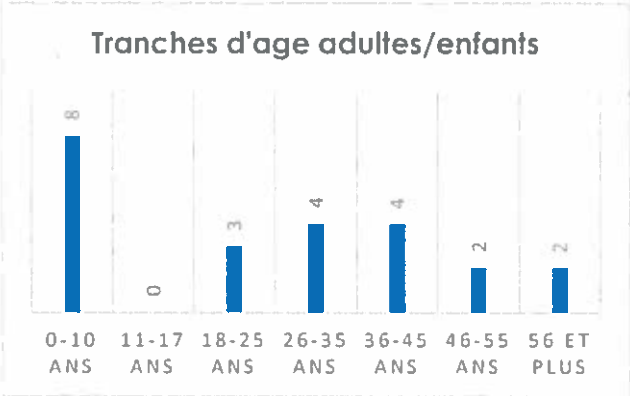

→ Augmentation en 2017 par rapport à 2016 de la population (adultes et enfants) de nationalité étrangère 78 % pour 43 % en 2016.

→ La majorité des personnes accueillies sont célibataires 53 %, le taux est néanmoins inférieur à 2016 (71%).

→ Hausse de la durée des séjours 35 % (6 à 12 mois) contre 50 % (3 à 6 mois).

Conditions de sorties

→ **Logement :**

- 1 en CHRS
- 2 relogements en bailleur public
- 1 résidence sociale
- 1 domicile conjugal

→ **Activités socio-professionnelles :**

- 2 en formation professionnelle
- 3 sans activité professionnelle

→ **Ressources**

- 1 salaire + RSA
- 1 RSA + ASF
- 1 RSA + ASF + PAJE
- 1 prestations familiales + RSA
- 1 sans ressources

Des hommes seuls, des femmes seules, majeurs, ayant de ressources financières, mêmes modestes, souffrant d'isolement social, avec une situation sociale et/ou psychologique ne permettant pas l'accès (ou le maintien) au logement autonome de droit commun et acceptant d'adhérer à un cadre semi collectif.

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017

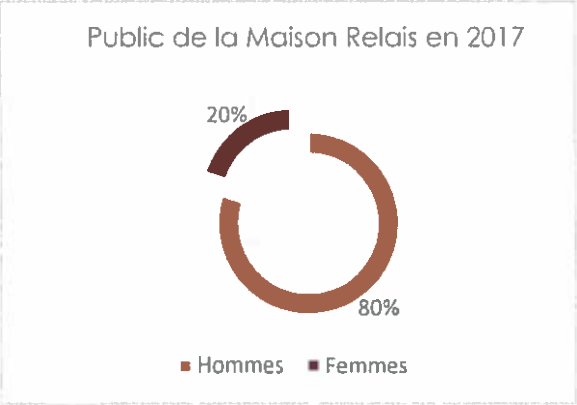

→ En 2017, 5 femmes et 19 hommes âgés de 30 ans à 65 ans : léger rajeunissement par rapport aux années précédents ,10 ont moins de 49 ans

→ Au 31 décembre 2017, 25 résidents présents.

→ En 2017, 1 sortant de la maison relais.

→ La majorité des résidents sont bénéficiaires de l'AAH, du RSA, peu sont dans le monde du travail hormis 1 en CDD, 1 en CDI, 1 en contrat aidé.

→ Les résidents rencontrent des problèmes de santé, ce qui demande une attention particulière de l'équipe et un temps accordé pour l'aide dans la prise de traitement, dans l'accompagnement auprès des services médicaux externes.

→ 40 % bénéficient d'une mesure de protection : un suivi du délégué à la tutelle en concertation avec l'équipe.

→ Un grand nombre participent aux actions culturelles et sportives comme par exemple SIEL BLEU qui propose quotidiennement une gymnastique adaptée, le collectif du grand creillois pour le champ de la culture, loisirs.

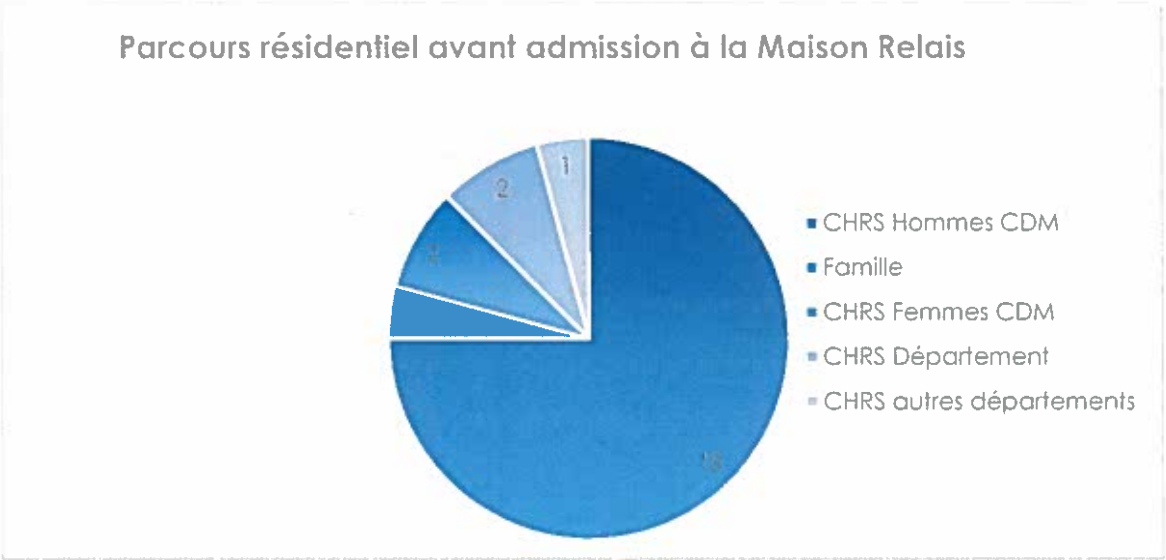

La Résidence Sociale accueille en priorité des hommes isolés sortant de structures collectives d'hébergement de type Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, Centre d'Accueil et d'Hébergement d'Urgence, Foyer de Travailleurs Migrants ou Foyer de Jeunes Travailleurs. Le SIAO oriente aussi des hommes isolés correspondant aux critères de la Résidence Sociale.

Les critères d'admission retenus sont de trois ordres :

- → Autonomie des actes de la vie quotidienne et à gérer un budget
- → Ressources adaptées aux tarifs de la Résidence Sociale
- → Capacité d'accéder à terme à un logement autonome en milieu diffus

L'Association participe au conseil d'administration du CCAS de Thiverny

- → À compter de 2018 : mise en place d'une permanence sociale pour apporter une aide administrative, budgétaire et préparer au mieux la sortie

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017

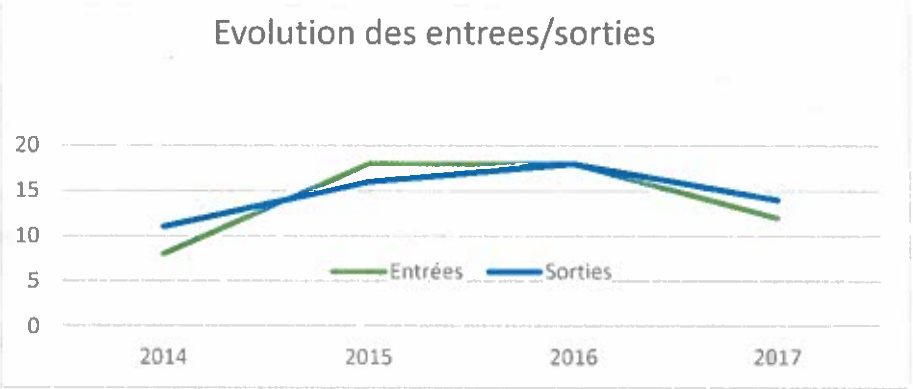

Conditions d'entrées :

- → 6 du CHRS (PS SIAO)
- → 2 demandes individuelles
- → 1 CAP Emploi
- → 1 MDS Nogent S/Oise
- → 4 SIAO
- → 14 viennent de l'agglomération creilloise

Ressources des sortants :

- → 2 RSA
- → 2 CDI
- → 3 AAH
- → 2 intérimaires
- → 1 pôle emploi
- → 1 retraité

Résidence sociale femmes / enfants

La Résidence Sociale des Compagnons du Marais se situe sur le site de la Chapelle des Marais comprenant le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale pour Femmes et Enfants (CHRS) et la Résidence Sociale pour Femmes et Enfants également.

La Résidence Sociale est constituée de 25 studios comprenant une salle d'eau avec WC et une kitchenette. Tous les studios sont meublés.

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017

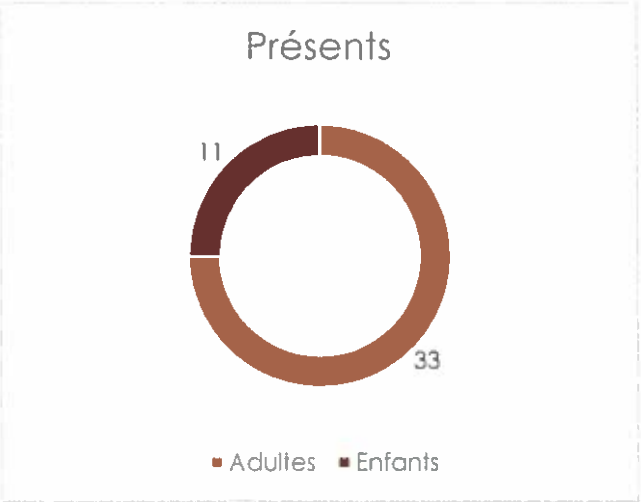

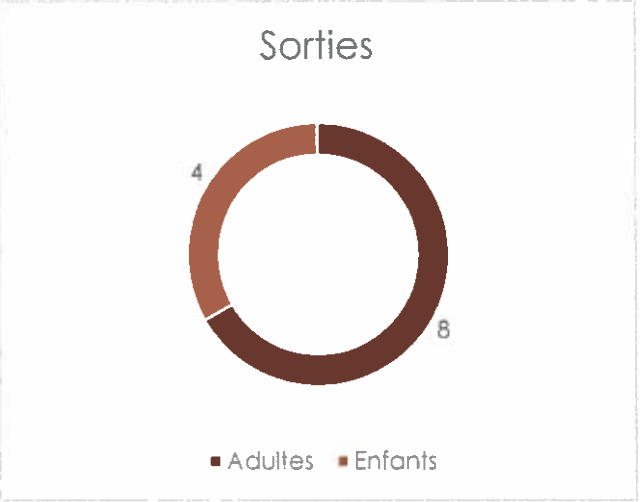

Pour les personnes sortant du dispositif (adultes et enfants), la durée de séjour (12 mois et plus) a baissé 58.34% (contre 69.23% en 2016). Les séjours compris entre 1 mois et 6 mois le taux sont en augmentation.

Par contre, davantage de personnes arrivent dans la structure avec une situation socioprofessionnelle : Il y avait à l'entrée 50% (en CDD, formation professionnelle, contrats aidés, intérimaires) contre 26% en 2016. 63% sortent vers un bailleur public et 38% en suivi AVDL.

DISPOSITIF FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES (F.V.V.C.)

Le dispositif Femmes Victimes de Violences Conjugales (FVVC) a une capacité d'accueil de 8 personnes, femmes et enfants compris.

L'accueil se fait sur un appartement de type T5 sur la commune de Creil. Il est composé de 4 chambres, d'une cuisine, d'un double salon, de WC et salle de bain séparés et d'un balcon. Selon les compositions familiales les chambres peuvent être partagées.

L'adresse de l'appartement est strictement confidentielle : les personnes accueillies sur le dispositif sont domiciliées à la Chapelle des Marais (Site CHRS et RS Femmes et Enfants de l'association).

Depuis le 01 Janvier 2017, 12 personnes dont 04 femmes et 08 enfants ont été présentes sur le dispositif FVVC.

Nous observons une baisse de 22 personnes par rapport au nombre de personnes présentes tout au long de l'année 2016. La plupart des personnes hébergées sont des femmes avec enfant. Ceci explique une prise en charge plus longue de ces familles sur l'année 2017, car ce sont des compositions familiales pour lesquelles il est plus difficile de trouver des solutions adaptées. Ce phénomène a aussi pour conséquence l'adaptation des accompagnements à la composition familiale. En effet, cela nécessite une vigilance accrue quant à la mission de protection de l'enfance.

Situation des quatre femmes (une mariée, une pacsée, une séparée, une célibataire).
En 2017, deux femmes avaient entre 26 et 35 ans, deux femmes entre 46 et 56 ans. Les femmes sont toutes de nationalité étrangère, les enfants de nationalité française.
Pour les deux femmes entrées en 2017, une bénéficiait de la retraire et l'autre des prestations familiales. (PAJE et l'allocation de soutien familiale qui vient compenser le non versement par le père de la pension alimentaire)

Les conditions de sortie en 2017 des trois personnes :

- 2 retours au domicile
- 1CHRS

Les conditions socio-professionnelles :

- 1 CDI
- 1 retraite
- Sans emploi

ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

L'Accompagnement Vers et Dans le Logement est une prestation individuelle ou collective, fournie sur une période déterminée, à une personne dont le problème de maintien ou d'accès dans un logement provient de difficultés financières, de difficultés d'insertion sociale ou d'un cumul de difficultés financières et de difficultés d'insertion sociale.

Schéma des relations partenariales entre le service AVDL et les acteurs du logement

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017

Au cours de l'année 2017, 87 ménages ont pu bénéficier de l'action « AVDL » soit 14 accompagnements en plus par rapport à 2016.

SUIVIS	TOTAL
Nombre de suivis terminés	20
Nombre de suivis annulés	4
Nombre de suivis en cours au 31 Décembre 2017	63
TOTAL GÉNÉRAL	**87**

Sur les 87 suivis mis en place en 2017, 24 se sont arrêtés.

HOMMES avec ou sans enfants)	FEMMES (avec ou sans enfants)
41	46

Boutique de Jour

La Boutique de Jour accueille un public en grande difficulté sociale, marginalisé ou en voie de marginalisation. Logement précaire ou SDF, absence ou faibles ressources financières, isolement, sont quelques caractéristiques du public en question.

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2017

Tranche d'âge	ANNÉE 2017	
	Nombre	%
Mineur	5	2.11%
18-25 ans	56	23.63%
26-35 ans	74	31.22%
36-45 ans	52	21.94%
46-55 ans	31	13.08%
56 ans et +	18	7.59%
Non renseigné	1	0.42%
TOTAL	237	100%

	ANNÉE 2017
Nombre de passages	10 874
Nombre de repas servis	8926
Nombre de vestiaires	141
Nombre de douches	1491
Nombre de jetons de blanchisserie	1479

Constats :

- Augmentation du nombre de passages par rapport à l'année 2016 + 13.42 % (soit 1 287 en plus)
- Augmentation du nombre de repas (999 en plus)
- Augmentation du nombre de vestiaires + 70
- Augmentation du nombre de douches + 384
- Baisse du nombre de jetons de blanchisserie -69
- Mise en place d'une permanence psychologique (psychologue du SIAO 115)

L'ABRI HIVERNAL

Pour la campagne hivernale 2017 - 2018 la DDCS nous avait octroyé 6 places niveau 2.
Les orientations pour ces places se font exclusivement par le 115 et sous décision préfectorale.
Les 6 places niveau 2 sont réservées sur le contingent du CHRS 137. Nous mettons à disposition des places identiques aux places d'insertion concernant les conditions de l'accueil.
Les accueils se font 7j/7 et 24h/24 avec présence constante d'un surveillant de nuit ou travailleur social.
L'accès aux chambres est possible de 20h à 9h. À partir de 9h les usagers sont orientés vers notre Boutique de Jour où ils peuvent bénéficier des services blanchisserie, alimentation, hygiène, mise à l'abri, etc... Ils ont la possibilité de rencontrer un travailleur social lors d'une permanence sur place.

L'axe prioritaire de l'accompagnement social avec ces personnes est de les orienter vers un dispositif pérenne en fonction de leur profil : CHRS, HU pérenne, logement social, etc...
Pour mener à bien ces orientations et éviter un retour à la rue, les services sociaux des CDM, du samu social et du SIAO – 115 travaillant en complète synergie.
Pour l'année 2017 - 2018 nous avons assuré l'accueil de 6 personnes différentes soit 793 nuitées.

ACTIONS DE FORMATION – POLITIQUE DE LA VILLE

→ 1ère Action de formation – Du 09 Mai au 13 Juillet 2017

9 formés : 5 femmes et 4 hommes

Résultat :

- Poursuite de la garantie jeune pour 6 d'autres eux
- 1 CDD de 20h / mois
- 2 CDI

→ 2ème action de formation - Du 29 Octobre au 29 Décembre 2017

13 formés : 4 femmes et 9 hommes

Résultat :

- 2 inscriptions à l'AFPA par une formation Agent de restauration
- 1 inscription aux « cadets de la république »
- 1 intégration service civique aux Compagnons du Marais
- 1 inscription centre de formation groupe hospitalier public, école d'aide-soignant de Creil

KPMG

1. Les ressources de l'exercice 2017

Globalement pour l'exercice 2017, les ressources d'exploitation de l'association forment un total de **3.266.157 €** contre 3.205.968 € pour 2016, soit une progression de 60.189 €.

Au cours des 4 derniers exercices, les subventions publiques ont évolué de la manière suivante :

produits d'exploitation	2017	2016	2015	2014	variation 2017/2016	
dotation globale de financement						
CHRS Hommes	1 030 142	1 063 286	1 074 913	1 085 629	-33 144	-3%
CHRS Hommes isolés	270 715	271 231	291 275	273 231	-516	0%
CHRS femmes et enfants	295 976	291 275	275 744	304 608	4 701	2%
unité de gestion	376 431	352 228	345 404	337 309	24 203	7%
total dotation globale de financement	**1 973 263**	**1 978 020**	**1 987 336**	**2 000 777**	**-4 757**	**0%**
autres subventions						
Résidence sociale hommes	12 200	12 200	12 200	12 200	0	0%
résidence sociale femmes	12 200	15 687	8 713	12 200	-3 487	-22%
siège	1 200	30 000	20 000	0	-28 800	-96%
CHRS hommes	11 718	3 315	0	0	8 403	253%
AVDL	75 719	72 049	50 000	41 694	3 670	5%
maison relais	117 126	113 929	99 617	92 962	3 197	3%
boutique de jour	141 000	140 080	124 621	98 978	920	1%
boutique de jour week end	31 024	31 085	20 638	3 975	-61	0%
femmes victimes de violences conjugales	50 559	43 351	46 448	33 553	7 208	17%
abri hivernal	16 980	18 032	18 271	4 402	-1 052	-6%
formation	21 994	9 000	N/A	N/A	12 994	144%
sous-total	491 720	488 728	400 508	299 964	2 992	1%
contrats aidés	47 958	37 777	22 820	14 202	10 180	27%
total subventions	**539 678**	**526 505**	**423 328**	**314 166**	**13 173**	**3%**

© 2018 KPMG S.A., société anonyme et cabinet membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés de KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Imprimé au Pérou.
Le nom KPMG, le logo et "cutting through complexity" sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

KPMG

1. Les ressources de l'exercice 2017 (suite)

Au cours des 4 derniers exercices, la participation des usages et autres produits ont évolué de la manière suivante :

produits d'exploitation	2017	2016	2015	2014	variation 2017/2016	
Prestations						
redevances versées au siège	51 252	51 252	50 759	58 872	0	0%
redev. usagers - résidence Thiverny	140 446	143 974	124 211	136 754	-3 527	-2%
redev. usagers - résidence femmes	134 024	142 119	140 159	136 536	-8 096	-6%
redev. usagers - CHRS hommes	124 765	123 922	134 656	102 894	843	1%
redev. usagers - CHRS hommes isolés	23 604	23 718	17 490	13 915	-114	0%
redev. usagers - CHRS Femmes	16 791	17 345	14 904	10 753	-554	-3%
redev. usagers - maison relais	126 788	125 683	129 019	125 604	1 105	1%
redev.usagers - AVDL	72 580	7 137			65 443	917%
sous-total redevances usagers	**638 998**	**583 899**	**560 438**	**526 457**	**55 100**	**9%**
autres prestations	62 965	66 623	83 315	46 917	-3 657	-4%
total des prestations	**753 215**	**701 773**	**694 512**	**632 246**	**51 442**	**7%**

© 2018 KPMG S.A. [illegible]
Le nom KPMG, le logo et "cutting through complexity" sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

KPMG

2. Les dépenses de l'exercice 2017

Globalement pour l'exercice 2017, les dépenses d'exploitation de l'association forment un total de **3.225.867 €** contre 3.118.418 € pour 2016, soit une progression de 107.449 €.

- Les charges de personnel reste le poste le plus important de vos dépenses; il représente 54% des charges d'exploitation.
- Le poste « location » est en progression, compte tenu des sous-locations effectuées sur le budget AVDL.
- Le poste « autres charges » comprend notamment des créances irrécouvrables pour un montant de 29.861 €

Charges	2017		2016		2015		variation 2017/2016	
fournitures, fluides et alimentation	317 593	10%	314 475	10%	425 238	14%	3 118	0,99 %
location, entretien, maintenance	569 812	18%	465 227	15%	459 697	15%	104 585	22,48%
honoraires, téléphone, déplacements	52 784	2%	76 083	2%	71 754	2%	-23 299	-30,62%
impôts	15 349	0%	13 978	0%	10 604	0%	1 371	9,81%
charges de personnel	1 734 840	54%	1 726 666	55%	1 556 695	51%	8 174	0,47%
frais communs	376 431	12%	352 228	11%	345 404	11%	24 203	6,87%
autres charges	46 287	1%	69 985	2%	39 745	1%	-23 698	-33,86%
dot aux amortissements et aux provisions	112 771	3%	99 776	3%	130 459	4%	12 995	13,02%
total charges	**3 225 867**	**100%**	**3 118 418**	**100%**	**3 039 596**	**100%**	**107 449**	**3,45%**

KPMG

3. Les résultats 2017 des différents budgets

synthèse des résultats	31/12/2017	31/12/2016
01 -CHRS 137	-21 071	33 175
02 - résidence sociale Thiverny	2 358	30 844
03 - CHRS femmes et enfants	6 961	811
05 - CHRS hommes isolés	-10 499	-26 141
06 - unité de gestion	-14 409	-30 138
07 - siège	37 894	69 932
12 -boutique de jour	4 565	-880
14 - maison relais	0	0
15 -AVDL	4 561	-480
16 -abri hivernal	16 266	0
17 -femmes victimes de violence conjugale	3 412	0
18 - résidence sociale femmes	-6 971	-3 585
19 -boutique de jour week end	0	0
20 - formation	0	203
TOTAL - RESULTAT GLOBAL	**23 068**	**73 741**

LA RESTAURATION

L'Association Les Compagnons du Marais propose une cuisine traditionnelle, familiale, à ses résidents.

Tous les plats sont fabriqués sur place par trois cuisiniers employés à temps plein. Les matières premières sont de qualité et les plats proposés sont variés et équilibrés.

Les résidents prennent leur repas dans un self spacieux et convivial, favorisant ainsi les échanges et permettant aussi à chacun de retrouver un rythme pour les repas et le plaisir de manger.

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de proposer un repas amélioré avec des produits sortant un peu de l'ordinaire : crémeux d'asperges, dôme de saumon, tartare d'avocat, tarte fine....

... Grâce à notre partenariat avec la Banque Alimentaire de l'Oise.

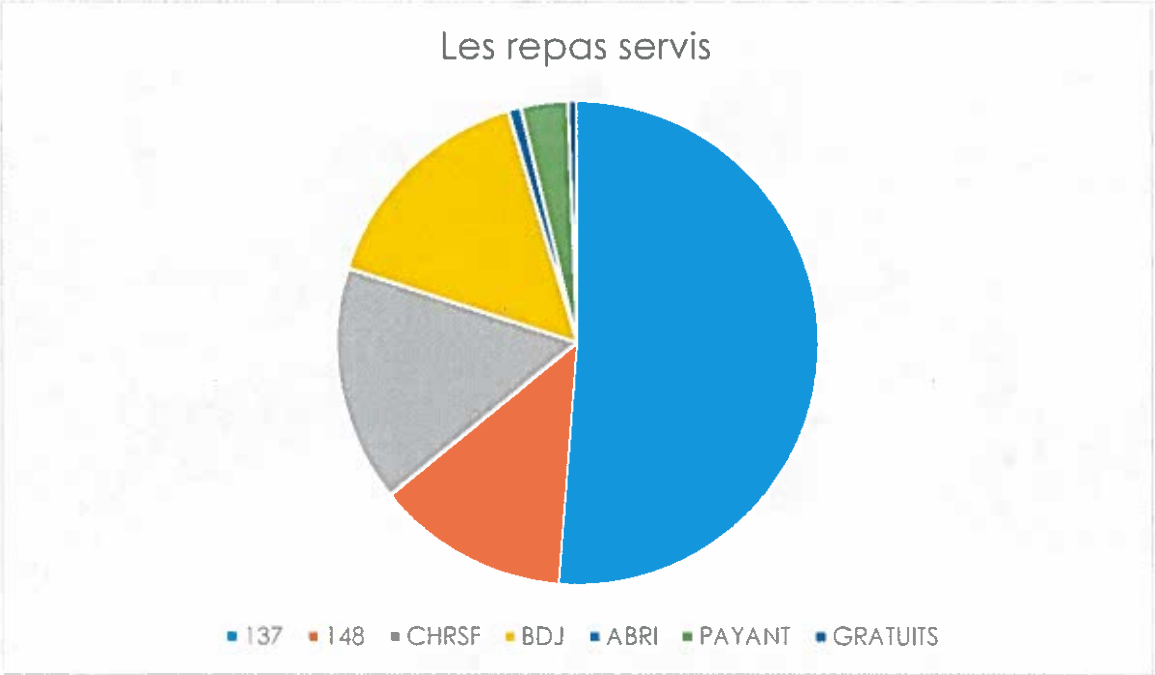

Nous avons servis au total **59 372 repas**

LES ACTIVITÉS AU SEIN DE L'ASSOCIATION

Partenariat avec le FC Chambly

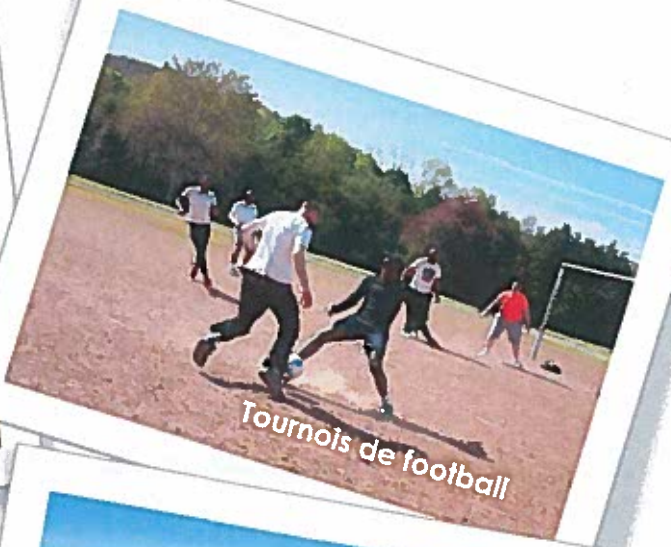
Tournois de football

Tournois des Associations du Plan d'eau du Canda à Beauvais

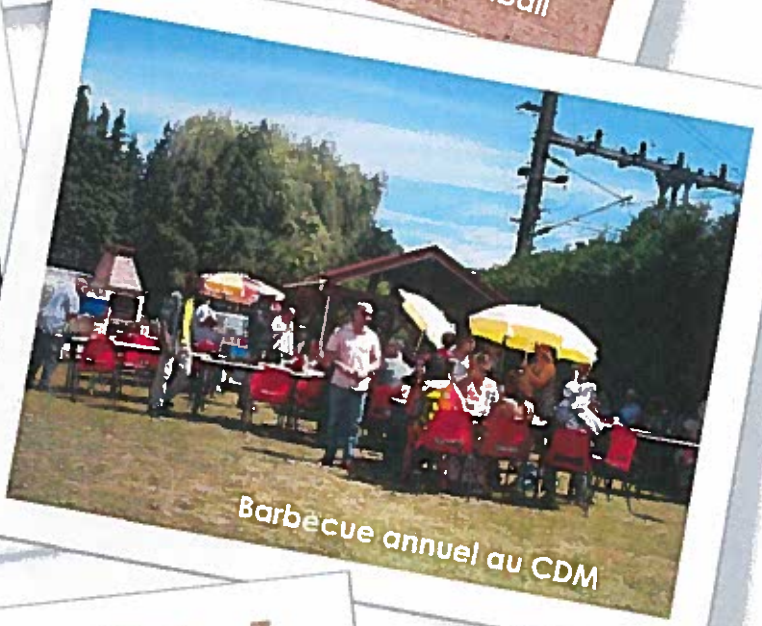
Barbecue annuel au CDM

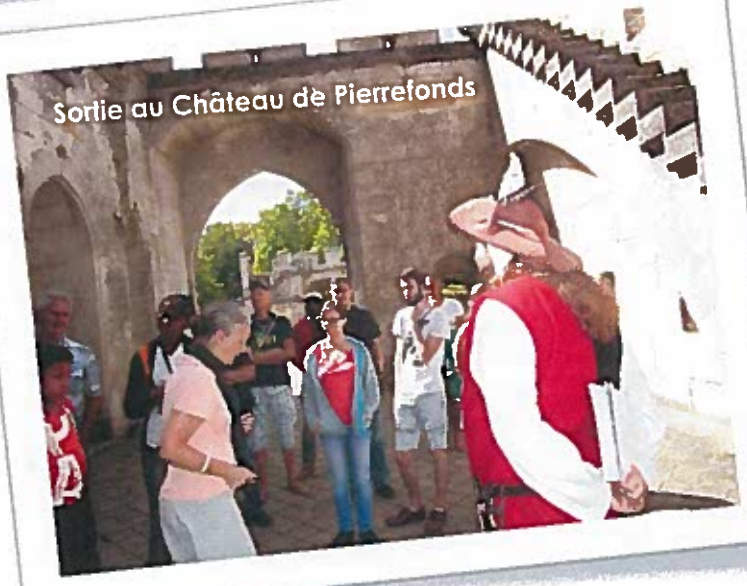
Sortie au Château de Pierrefonds

Mais aussi des sorties…

- Des spectacles au Palace de Montataire, à la Faïencerie
- L'intervention d'AIDES
- L'organisation des ateliers crêpes, le repas de Noel, la remise des cadeaux pour chaque résident, le repas de la Saint Sylvestre, sortie à la mer

Des actions quotidiennes au sein de nos structures

- Intervention de SIEL BLEU, l'UFOLEP pour des actions sportives
- L'organisation d'un atelier couture et atelier artistique (ateliers d'Arthur)

PERSPECTIVES 2018

✓ Fonctionnement de l'Association

- Poursuivre la démarche de modernisation et d'adaptation du règlement intérieur de l'Association ainsi que du projet d'établissement du CHRS 137 et du CHRS femmes et enfants
- Améliorer nos outils de gestion, par la mise en place :
→ Du logiciel de facturation effective en 2018
→ De l'optimisation de l'utilisation du logiciel de planification
- Accentuer la maîtrise de la gestion des structures en s'appuyant sur les services d'une expertise comptable externalisée.
- Poursuivre la politique «d'investissements » et moderniser ainsi l'organisation.

✓ Communication de l'Association

- Améliorer le site internet de l'Association et analyser les contacts
- Signer la convention avec le CHI et la charte du collectif du Grand Creillois
- Préparer et organiser l'anniversaire des 50 ans de l'Association en 2018 (à la faïencerie le 13 septembre)

✓ Partenariats de l'Association

- Contribuer à une économie sociale et solidaire sur le territoire, en :
→ Renforçant notre partenariat avec l'ACSO (politique de la ville en autre) mais aussi les autres territoires (Monchy St Eloy),
→ Opérant un rapprochement avec le Conseil départemental l'Oise, le Conseil Régional afin de développer des projets.
- Poursuivre notre démarche partenariale en autre avec les structures suivantes :
→ EPIDE, MISSION LOCALE, la Banque alimentaire.
→ Les villes de : Nogent sur Oise, Villers Saint Paul, Creil et Montataire.

✓ Ressources humaines

- Investir dans le développement des compétences des collaborateurs (plan de formation)
- Réaliser les entretiens professionnels
- Améliorer les conditions de travail

✓ Hébergement

- Réaliser des travaux au 137 (installation d'un espace de lavage ; espace accueil au rdc) et la Boutique de Jour (sanitaires, buanderie),
- Réalisation d'un espace de vie pour recevoir les familles au CHRS 137,
- Aménager une salle de sport au 137,
- Améliorer les conditions de vie des résidents (et le suivi) de la résidence sociale de Thiverny,
- Équiper les appartements de mobiliers professionnels,
- Rénover progressivement les appartements de Thiverny

✓ Sécurité

- Poursuivre l'implantation de la vidéo surveillance sur les sites,
- Motoriser les portails,
- Rédiger (harmoniser) des protocoles de sécurité (procédures),
- Mettre en place le plan Vigipirate (protocole de sécurité),
- Préparer la venue de la commission de sécurité pour le CHRS 137.

✓ Accompagnement des résidents

- Mettre en place un plan d'action annuel (évènements) qui rythmera la vie des résidents (culture, sport, loisirs)
- Améliorer notre accompagnement pour le suivi du projet personnalisé pour le CHRS 148 et CHRS 137 (le mettre en place pour le CHRS femmes et enfants)
- Dans la logique du projet d'établissement à mettre en place au CHRS 137 et femmes et enfants, identifier les actions à mener (évaluation externe), planifier et réaliser
- Réaliser les enquêtes de satisfaction afin d'améliorer notre service aux résidents.
- Écouter et recueillir l'expression des résidents par le biais de la boite aux lettres installée dans la boutique de jour